

■ **Anker Bank, succursale de Lausanne**, à Lausanne, CH-550-1011808-2 (FOSC du 24.01.2007, p. 16). Siège principal: Zurich. La signature de Circelli Antonio est radiée et la procuration de Bolay Christian éteinte. La succursale est également engagée par la signature collective à deux de Paratte Olivier, de Muriaux, à Vufflens-la-Ville, sous-directeur, et Shahabeddin Malek-Abhari, de Genève, à Chêne-Bougeries, sous-directeur, la signature de ce dernier étant toutefois limitée à la succursale.

Journal no 6376 du 30.05.2007
(03960478 / CH-550.1.011.808-2)